

Compte rendu du Conseil Municipal lundi 4 janvier 2021

Présents : M BERTHON Alain, M MEYSSONNIER Noël, Mme FRASSIN Claudine, M SARRAN Jérôme, Mme AJCHENBAUM Judith, M DANIEL Francis, M PECH Anthony, M KAPPEL Sébastien, M BONTE Erwan.

Représentés : Mme LOPEZ Angélique par Mme AJCHENBAUM Judith, Mme AURAND Aurélie par Mme FRASSIN Claudine, Mme SUDRE Catherine par M SARRAN Jérôme.

Excusé : M KORTE Stéphane, Mme BUC Agnès.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme FRASSIN Claudine

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 22 décembre 2020, aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

1- ACHAT D'UN TRACTEUR

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020-134 suite à une erreur matérielle.

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que dans l'attente du vote du budget 2021, seul l'achat du tracteur est envisagé. L'achat de l'épareuse se fera ultérieurement.

Monsieur Noël MEYSSONNIER rappelle que 4 concessionnaires locaux ont été sollicités pour l'achat de ce matériel en remplacement de l'équipement actuel.

Le choix s'est porté sur la proposition de l'entreprise ALBI MOTOCULTURE de Puygouzon.

Il s'agit d'un tracteur d'occasion de marque NEWHOLLAND de 2015 avec cabine climatisée, d'une puissance de 95 chevaux, 1900 heures de travail effectuées, avec chargeur 3 fonctions, lestage des roues arrières et triflash pour un montant de 38 000,00 € H.T. soit 45 600,00 € T.T.C.

Option choisie :

- un cadre lève palette réglable de capacité de 2 tonnes pour un montant de 900,00 € H.T. soit 1 080,00 € T.T.C.

L'ancien tracteur sera conservé et utilisé de temps en temps pour les tâches subsidiaires.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise ALBI MOTOCULTURE pour un montant total de 38 900,00 € H.T. soit 46 680,00 € T.T.C.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les agents des services techniques sont inscrits à la formation : « L'utilisation de l'épareuse en toute sécurité » organisée par le CNFPT début février 2020.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été soumises au Conseil Municipal, Monsieur le Maire déclare la séance close à 17h40.

AJCHENBAUM Judith	
AURAND Aurélie	Représentée par Claudine FRASSIN
BERTHON Alain	
BONTE Erwan	
BUC Agnès	Excusée
DANIEL Francis	
FRASSIN Claudine	
KAPPEL Sébastien	
KORTE Stéphane	Excusé
LOPEZ Angélique	Représentée par Judith AJCHENBAUM
MEYSSONNIER Noël	
PECH Anthony	
SARRAN Jérôme	
SUDRE Catherine	Représentée par Jérôme SARRAN